

39 GURS 44

Paix
3F

Bulletin de liaison et d'information

AMICALE DU CAMP DE GURS 17 RUE RENE FOURNIS - 61000 PAU

N° ISSN - 0249 - 9266

N° 45 - Décembre 1991

L'AMICALE
adresse à tous ses adhérents et amis
SES MEILLEURS VOEUX POUR 1992
pour la Paix et l'Amitié
entre les hommes et les peuples

EDITORIAL

DANS LA FIDELITE

Dans cette période de vœux, au nom de l'Amicale, nous réaffirmons celui de l'attachement à la Paix et à l'Amitié.

Plus que jamais, notre vigilance est nécessaire en raison de la multiplication des tentatives révisionnistes, falsifiant la vérité historique sur les crimes du fascisme hitlérien, contestant l'existence des chambres à gaz dans les camps de la mort.

Comment ne pas voir qu'en parallèle se manifeste la resrudescence des activités des mouvements racistes et antisémites, se réclamant ouvertement d'Hitler, et cela dans de très nombreux pays !

Nous savons que les survivants des camps, les familles des disparus se mobilisent pour témoigner de la réalité des crimes nazis contre l'humanité.

L'Amicale a apporté son soutien à la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

1992 doit voir l'avancée de la réalisation à Rivesaltes du Musée National sur les camps en France.

De même pour le Monument commémoratif de Gurs à l'entrée du cimetière du camp.

Le Président:
Léon BERODY

L'EXPOSITION SUR LE CAMP DE GURS

à la MAISON DU PATRIMOINE D'OLORON

CONTINUE A SUSCITER UN GRAND INTERET

* * * * *

Le 1er août 1987 était ouverte officiellement la Maison du Patrimoine d'OLORON SAINTE- MARIE (1) -Le Président de l'Association "TRAIT D'UNION", M. Jean CAUHAPE, en accord avec le Maire de la Ville, avaient eu auparavant l'heureuse idée de proposer à notre Amicale de réserver une salle à l'histoire du Camp de GURS. Le jour de l'inauguration, l'exposition suscita immédiatement l'intérêt de tous les visiteurs.

Depuis lors, l'exposition est toujours à la même place, dans la grande salle du deuxième étage de l'ancienne maison MARQUE, devenue MAISON DU PATRIMOINE D'OLORON. Chaque été, les visiteurs venus de France et d'Espagne, parfois aussi de beaucoup plus loin, s'y arrêtent et découvrent ce que fut le camp de Gurs.

Il faut saluer le mérite de M. DIESTE, Maire d'OLORON, et de M. CAUHAPE, qui avaient pris alors une position courageuse. Le projet, en effet, suscitait beaucoup de réserves. Il avait fallu toute la force de conviction de M. Georges DACHARY pour que le principe d'une exposition sur Gurs soit retenu, et toute la volonté de MM. DIESTE et CAUHAPE pour qu'une des plus belles salles de la Maison du Patrimoine lui soit offerte.

Beaucoup d'Oloronnais, en effet, auraient préféré que l'on évitât de faire resurgir un sujet qui a divisés et dont certains n'étaient pas fiers. " GURS? ces malheureux qui vivaient dans leurs baraques! Le marché noir! Pourquoi reparler de tout ça à ce qu'on entendait à Oloron au début des années quatre-vingts....

Depuis quatre ans l'exposition s'est peu à peu enrichie. A l'origine, elle comportait 150 documents environ (photos, plans, dessins, coupures de la presse d'époque, témoignages, peintures, etc.) répartis en quinze panneaux. Par la suite, ont été ajoutés, d'une part, de nouveaux panneaux composés exclusivement de dessins faits au camp, d'autre part, des cahiers avec des photocopies de documents du camp, et même une vitrine présentant quelques objets fabriqués au camp. Un ensemble de qualité, indiscutable sur le plan historique, et souvent émouvant.

Bien sûr, on aurait aimé montrer davantage d'objets, davantage de dessins et des photos plus nombreuses. Mais tous les appels lancés ici-même, dans ces mêmes colonnes, n'ont pas permis, jusqu'à présent, d'en rassembler d'autres que ceux qui sont présentés. Peut-être plus tard, de nouveaux objets nous seront-ils confiés.

Le bilan est déjà très encourageant. Certains visiteurs viennent parfois de fort loin (Californie, Mexique...) pour visiter l'exposition à l'occasion d'un voyage en Europe. D'autres, les plus nombreux, découvrent, à l'occasion d'une promenade dans le vieil Oloron , la vieille maison du XVII^e siècle et, au second étage, cette surprenante documentation dont ils ne supposaient pas la présence. Pour eux, c'est souvent une sorte de révélation.

Aujourd'hui, à Oloron, on s'est habitué à l'Exposition de la Maison du Patrimoine. Cette sorte de gêne qui avait accompagné l'inauguration semble avoir largement disparu. Il faut s'en rejouir, dans la mesure évidemment où elle n'a pas été remplacée par une relative indifférence....

L'exposition est là, ouverte chaque été. **PARLEZ-EN ! FAITES-LA CONNAÎTRE AUTOUR DE VOUS. LA VIGILANCE EST UN COMBAT DE TOUS LES JOURS, UN COMBAT INDISPENSABLE AUJOURD'HUI.**

Si vous le pouvez, essayez aussi de contribuer à son enrichissement. Il y a encore de la place dans la vitrine !...

Claude LAHARIE

(1) - 60 rue Dalmais, ouverte l'été.

D'octobre à mai, contacter RADIO-OLORON : Tél: 59.39.99.00

Robert GOETHALS avait 16 ans !

Monsieur Robert GOETHALS a accepté que nous publions l'histoire de son internement au camp de Gurs : il avait 15 et 16 ans ! Nous le remercions et l'assurons de notre sympathie la plus fraternelle. (...) Voilà les faits:

Je demeurais avant la guerre dans un village qui se nomme PONTAULT COMBAULT en Seine et Marne, mon père étant Belge, ma mère Parisienne, moi-même né en France, à CHAVILLE (92). Mon père était un communiste acharné.

Un soir d'octobre 1940, nous sommes partis à Bruxelles. Début 1941, mon père me dit de retourner à Paris, chez ma grand'mère, vu le danger qu'il sentait venir. Ma grand'mère me dit de rejoindre plutôt la zone non occupée. Je suis descendu en train à Angoulême (16) où j'ai passé la ligne de démarcation au lieu dit "Boué et Vouzan". De là, j'ai gagné Limoges. Je cherchais à aller en Angleterre en passant par Brives, Cahors, Toulouse et Marseille. J'ai remonté le Rhône jusqu'à Lyon et Mâcon, toujours en cherchant la filière qui m'emmènerait en Angleterre.

Là, à côté de Mâcon, se trouvait un centre d'accueil belge. La filière existait. Il y avait assez d'argent pour 17 hommes plus âgés que moi. Pour moi, il me fallait un bon de transport pour aller avec eux. Je suis allé à la Préfecture de Mâcon qui m'en a délivré un. J'étais tellement content que je me suis confié au directeur du centre d'accueil: il l'a pris et l'a déchiré ! Il ne voulait pas que je rentre en Belgique. Alors, je suis parti pour Villefranche car, à Mâcon, je n'aurais plus eu d'autre bon de transport. J'avais pris comme prétexte que je voulais m'engager dans la marine, à Toulon.

Chemin faisant, j'ai été arrêté et conduit à la maison d'arrêt de Mâcon. J'ai voulu m'évader avec quelques camarades. Cela a lamentablement échoué et j'ai été condamné à trois mois de prison pour tentative d'évasion.

Là, mon histoire se corse : c'est que, le jour de la fin de ma peine, je suis allé dans le bureau du directeur de cette maison de détention. Il y avait là le directeur du centre d'accueil belge, ainsi que deux gendarmes. Ils m'ont dit qu'ils m'envoyaient dans les Basses-Pyrénées, dans un camp de jeunesse. J'avais alors 15 ans. J'y ai vu une aubaine car je savais la frontière espagnole proche et propice pour filer en Angleterre.

Seulement, voilà! Je suis arrivé au camp de Gurs (1) On m'a mis dans un îlot composé à 90% d'Israélites. Il y avait aussi 4 Belges. A trois, nous avons décidé de nous évader.

Au moment de ma tentative d'évasion (2), j'avais 16 ans. J'étais avec un pilote de 24 ans et un homme de 46 ans. J'ai été repris par la gendarmerie de Sauveterre-de-Béarn(3). J'y ai pris la plus grosse râclée de ma vie! J'ai été renvoyé à Gurs où l'on m'a mis à l'ilôt disciplinaire pendant un mois. Au bout de 2 jours de détention, trois miliciens sont venus me chercher. Ils m'ont emmené dans une baraque et, pendant que deux me tenaient, le troisième m'a sodomisé en me disant :--"tu t'en souviendras toute ta vie"....

C'est vrai: cela a tout changé ma vie et cela m'a toujours poursuivi (...) J'étais désespéré. Grâce à mes deux camarades de captivité, j'ai repris le dessus, un peu. Le soir de notre libération de l'ilôt disciplinaire, nous sommes repartis par le même chemin, nous avons été libérés (4) et nous avons regagné la zone occupée. Le maire de Castagnède nous a recueillis et nous a fait regagner la Belgique.

En 1944, j'ai été arrêté dans une rafle. Je faisais partie de la Résistance belge. Après bien des choses, je me suis retrouvé à LANCRAPOLIZEI à Prague, puis à THERESENSTADT, puis dans un STRAFLAGER. Je m'en suis évadé à la faveur d'un bombardement, pendant l'hiver 1944. J'ai ensuite combattu avec les partisans Tchéco-Slovaques, puis des officiers russes m'ont fait passer de Prague à Pilsen, en zone américaine, et je suis rentré sain et sauf à Bruxelles le 20 mai 1945.

J'ai beaucoup à dire. Par exemple, j'ai vu au camp de Gurs une voiture décapotable "Mercedes" avec des officiers S.S. traverser le camp. J'ai connu au camp beaucoup d'Israélites, d'Espagnols, de Tziganes. J'y ai vu mes premiers morts. On n'y mangeait que 200 grammes de pain par jour, et puis, toujours, des potirons. J'étais plein de poux de corps. Mon seul bien-être, c'était le Secours Suisse..

.../...suite p.4

(1) - M. GOETHALS a été interné à Gurs le 10 octobre 1941, comme en témoigne son dossier d'internement conservé aux Archives départementales de Pau (note de C. LAHARIE)

(2) - Le 29 novembre 1941, comme en témoigne le dossier d'internement (note de C.L.)

(3) - Le même jour, le 29 novembre 1941 (note de C.L.)

(4) - Le 10 décembre 1941 (note de C.L.)

Robert GOETHALS avait 16 ans !

(suite) .../...

Je puis aussi vous dire que j'ai écrit cela en mémoire de mon père, enterré à Bruxelles avec les honneurs militaires. Mais la souffrance sera toujours présente jusqu'à la fin de mes jours. Plus jamais ça, si possible!

(...) Il m'a fallu beaucoup de courage pour vous écrire mais, après avoir vu " LES CAMPS DU SILENCE " à la Télévision, ma décision était prise. Le monde a besoin de savoir la barbarie nazie et la honte du gouvernement de Vichy. Ce sont des camps semblables aux camps de

concentration nazis, où tous les jours mouraient des êtres humains, hommes, femmes et enfants, dans un pays comme la France où l'on se réclame des Droits de l'Homme.

(...) Ce que je vous écris n'est jamais qu'un résumé de mon adolescence entre 1940 et 1945 : j'ai tellement vu de choses terribles et bestiales !....

Robert GOETHALS

EXTRAIT

du règlement des hébergés du Camp de GURS

TENTATIVE D'EVASION. — Toute tentative d'évasion sera immédiatement punie de prison pour une durée à fixer, selon les circonstances, par le Commandant du centre. Il en sera rendu compte au Préfet.

La peine sera doublée à la deuxième tentative et en cas de nouvelle récidive, l'hébergé sera dirigé sur le camp répressif du VERNET.

UEBERSETZUNG

FLUCHTVERSUCH. — Jeder Fluchtversuch wird mit einer Gefängnisstrafe bestraft, deren Dauer durch den Zentrumsdirektor festgesetzt wird. Der Präfekt wird davon in Kenntnis gesetzt.

Beim zweiten Fluchtversuch wird die Strafe verdoppelt, und falls ein neuer Fluchtversuch gemacht wird, wird der Beherbergte in das Strallager von LE VERNET überführt.

Le soussigné *Goethals Robert Jean*
déclare avoir pris connaissance du texte ci-dessus.

Camp de Gurs, le *10 octobre* 1941

Goethals

EXTRAIT DU DOSSIER D'INTERNEMENT

de Robert GOETALS
(Archives départementales à PAU)

← ↓

Indication sommaire des motifs d'internement
<i>Evade le 29-11-41</i> <i>Repris de Reprisailles</i> <i>29-11-41</i> <i>D-6-12-41</i> <i>Evade le 10-12-41</i>
Spécimen de signature
<i>519</i>

En hommage à Joseph WEILL

Dans son livre "LE CAMP DE GURS" (pages 207-208) Claude Laharie signale l'existence du **COMITE CENTRAL D'ASSISTANCE (C.C.A.)** créé dans le courant de l'hiver 1940-1941 sur une idée lancée par le rabbin René Kapel au cours d'une de ses visites à Gurs. A l'origine, il a pour but de décentrer toutes les activités sociales, religieuses et culturelles du camp; mais au printemps 1941, il se cantonne dans la gigantesque tâche d'assistance et d'animation sociale. Joseph WEILL la décrit en ces termes:

" Chaque îlot nomma un Comité social composé de huit personnes, dont chacune assumait le contrôle de deux baraques, de telle sorte que tous les baraquements de l'îlot étaient l'objet d'une constante surveillance. Le secrétaire du Comité était en même temps le délégué social de l'îlot auprès du C.C.A., présidé par le rabbin Léon Ansbacher, aidé de son frère Max, de Léo Rothschild et de quelques autres (...). Des réunions fréquentes permirent à l'exécutif d'acquiescer une vue exacte des problèmes sociaux de chaque îlot (...). Le C.C.A. recevait de l'étranger des envois collectifs (...). De chaque mandat arrivant au camp, le destinataire versait 5 % à la caisse sociale. Une modeste contribution fut également levée à l'arrivée des paquets. Les bénéficiaires des cantines fournirent un revenu régulier à la caisse centrale. De temps en temps, des bazars et des concerts furent organisés pour alimenter les fonds (...). Un système de parrainage procurait des paquets aux personnes indigentes entièrement isolées.

Une des tâches fut le dépistage des pauvres honteux qui refusaient jusqu'à l'extrême limite toute forme de secours. Une section sanitaire distribuait les prothèses, les lunettes mises à la disposition des Oeuvres. Un "asile" de vieillards put être installé, pourvu de fourneaux et disposant d'infirmiers internés. Le C.C.A. fournit du raphia et des tissus aux femmes qui confectionnaient des portefeuilles, des serviettes, des étuis à cigarettes. Les hommes employèrent le fer blanc des boîtes de conserves (...). Grâce à l'envoi d'outils, il permit de tracer des chemins, de créer des jardins d'agrément et d'installer des potagers qui jouaient un rôle de plus en plus important dans le ravitaillement du camp." (Joseph WEILL - Contribution à l'histoire des camps d'internement" p.97-99)

et Cl.Laharie poursuit (page 246)" A quelque générations qu'ils appartiennent, et tout en saluant les gigantesques efforts déployés par les Oeuvres philanthropiques, ils (les Juifs) affirment que ce n'est pas seulement à ce niveau qu'il fallait se battre. Joseph WEILL, dont l'oeuvre en faveur des Juifs indésirables est considérable, le reconnaît dans la conclusion de son ouvrage, écrite dès 1946 :

" Il faut tirer une autre conclusion de cette leçon terrible et amère (...). Une action d'entraide n'est sociale que si elle est constructive. Constructive, elle ne peut l'être que si elle s'intègre dans une grande pensée politique (...). Il fallait aider les internés à vivre; mais il aurait fallu surtout les libérer. Si on avait prêté une attention plus vigilante aux grandes lignes de la politique du vainqueur (de 1940) plutôt que de concentrer ses efforts sur l'amélioration des camps (...), on aurait pu sauver la liberté de nombreux hommes ." (Joseph WEILL op.cit. p.178)

ON NOUS COMMUNIQUE :

ASSEZ !

" A partir d'aujourd'hui, nous n'accepterons plus que
"l'un des nôtres soit attaqué dans son honneur de
"résistant, sans l'ombre d'une preuve.

" Nous riposterons par tous les moyens que nous
"offre cette légalité républicaine que nous avons contribué
"à rétablir, à la publication ou à la diffusion de contre-
"vérités qui mettent en cause notre honneur.

" Nous ferons front tous ensemble !

16 Octobre 1991

Lucie et Raymond AUBRAC
et leurs camarades de la Résistance"

Article publié dans le bulletin d'information des anciens réfugiés juifs victimes du nazisme "La Solidarité" n° 143 du 3^e trimestre 1991.

Le Musée National de l'Internement

Le site de Rivesaltes est maintenant retenu définitivement, Monsieur Joxe, ministre de la Défense, ayant donné son accord afin qu'une partie du terrain d'assise de l'ancien camp militaire Joffre de Rivesaltes soit cédée gratuitement dans le but d'y édifier un Musée National de l'Internement.

Lors de l'Assemblée générale de l'Amicale de Gurs, à Oloron, le 21 avril 1991, une motion avait été votée en vue de la réalisation de ce Musée et adressée à l'Assemblée nationale, au Groupe de l'Union du Centre, au Groupe Socialiste et au Secrétariat d'Etat des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Le Président de l'Amicale, M. Bérody, a reçu des réponses positives des Présidents Pierre Méhaignerie et M. Auroux, ainsi que du Secrétariat d'Etat des A.C. Il nous faut maintenant choisir et délimiter le terrain et obtenir l'inscription du montant prévu pour le Musée dans le budget de l'Etat pour 1992 afin de pouvoir envisager l'inauguration en 1995 par le Président Mitterand.

Il ne faut pas que la mémoire sombre dans l'oubli. Nous demandons à toutes les personnes qui détiennent des documents intéressant l'époque de l'internement de nous les réserver ou de nous les communiquer. Nous les en remercions d'avance.

INADMISSIBLE !

TOUVIER mis en liberté !

Paul TOUVIER, le chef milicien accusé de crimes contre l'humanité est libre ! Cette décision injustifiable de la Chambre d'Accusation de la Cour d'Appel de Paris est douloureusement ressentie comme une provocation, par les familles des victimes et par tous ceux qui réclament depuis si longtemps justice.

En fuite pendant des années, Touvier fut arrêté et inculpé en dépit des protections dont il bénéficia.

Alors que l'instruction du dossier d'accusation est terminée et que le jugement pourrait s'ouvrir sans tarder, cette mise en liberté révèle une volonté de retarder sa comparution devant la justice. Des gages sont ainsi donnés à ceux qui se refusent à juger les complices français des criminels nazis.

La FNDIRP ne peut l'admettre. Partie civile en cette affaire, elle se joint au pourvoi devant la Cour de Cassation déposé par le parquet Général de Paris. Elle appelle tous ceux qui veulent que justice soit faite à multiplier leurs protestations et à soutenir l'action des victimes.

(*extrait du Patriote Résistant, n° 622 - août 1991*)

BOUSQUET, PAPON, TOUVIER :

Trois hommes inculpés de crimes contre l'humanité doivent passer en jugement. Il est inacceptable que le nazi BARBIE ait été jugé et que les trois français mis en cause pour leurs activités racistes et fascistes pendant l'occupation ne soient pas appelés à s'expliquer devant la justice. Le livre de Bernard LAMBERT, qui vient de paraître, apporte des éléments de réflexion irréfutables et mérite d'être lu. (*voir page 8 de ce bulletin: BIBLIOGRAPHIE*)

La Vie de l'Amicale

NOS PEINES :

SARASQUETA José-Luis, de Saint-Jean-de-Luz, dont le fils nous a annoncé le décès par lettre du 13/9/1991.

WEILL Joseph (Dr), de Montfaucon. C'était une des plus grandes figures de l'histoire du camp. Claude LAHARIE a utilisé de nombreuses fois ses témoignages et en particulier sa "*contribution à l'histoire de l'internement dans l'anti-France*", publiée au lendemain de la guerre, en 1946. C'était un esprit remarquable, clair et constructif. (voir p. 5 des extraits de son oeuvre publiés comme témoignages par Cl.Laharie dans son livre "Le Camp de Gurs")

KALLMANN Ruth, de Berlin. Ancienne internée juive au camp de Gurs, elle est décédée le 1er août 1991.

BERODY Dora, d'Angoulême, épouse de Léon Bérody, Président de notre Amicale, est décédée subitement le 22 novembre. Militante et Résistante, elle a été la compagne de toutes ses actions et luttes pour la Paix, l'antifascisme et l'antiracisme.

Aux familles en deuil et aux proches de ces disparus, notre Amicale adresse ses plus sincères condoléances.

ADHESIONS: Depuis notre dernier bulletin n° 44 de septembre 1991, nous avons reçu cinq nouvelles adhésions à l'Amicale, dont deux émanant d'anciens internés du camp. C'est avec sympathie que nous les accueillons parmi nous.

DON - de passage à Paris, une amie de Berlin, Löre KRUGER, très intéressée par notre bulletin, nous a fait parvenir un chèque de 100 frs. Merci pour ce geste !

BIBLIOGRAPHIE: "L'UNION DES ANCIENS RESISTANTS JUIFS DE BELGIQUE" nous signale la parution en français, du livre "SHALOM LIBERTAD, LES JUIFS DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE" d'Arno LUSTIGER."(Ed.Cerf). On peut se le procurer en adressant un chèque de 165 frs.à : U.A.R.J.B.,148 chaussée d'Ixelles, 1050 BRUXELLES.

"BOUSQUET, PAPON, TOUVIER - Dossier d'accusation", un livre de Bernard LAMBERT (170 F. éd.FNDIRP 10 rue Leroux- 75116 PARIS).

AVIS DE RECHERCHE:

Madame Paula BONDAR n'ayant pu obtenir de la Préfecture des Pyrénées Atlantiques une attestation de son internement à Gurs, de 1940 à 1944, recherche toute personne l'ayant connue à ce camp. Dans ce cas, lui adresser une attestation certifiant sa présence au camp de Gurs en qualité d'internée. Son adresse:

Mme Paula BONDAR, 247 bould.Jean Jaurès 92000 BOULOGNE.

imprimé par nos soins à ANGOULEME
le Dr.de la publication: L.BERODY
Commission paritaire 2 147 D 73

LES MONUMENTS DU CAMP DE NOE

DERNIERE MISE AU POINT.

Suite à nos informations parues dans notre n° 42, émanant de notre ami Wilhelm GANS, et à la mise au point faite par M. Oskar ALTHAUSEN dans notre n° 44, Wilhelm GANS nous fait parvenir une lettre du 11/9/91 dont nous publions ci-dessous l'essentiel:

" Chers Amis,

Très contrarié, j'ai dû prendre note des rectifications de notre ami ALTHAUSEN dans le dernier numéro du bulletin.

Je ne peux faire plus que de demander à tous les lecteurs de bien vouloir excuser les inexactitudes concernant le monument de Noé, et de plaider "non-coupable" de ces erreurs. Les informations inexactes me sont parvenues d'un lecteur d'Amérique (...). Comme on m'a invité à le rédiger moi-même, je ne me suis pas soustrait à cette tâche que je croyais de mon devoir car, sans cet article, le nombre des morts connus de Noé n'aurait été ni 160, ni 205, mais zéro !

Les autres erreurs sont dues aux indications inexactes de la mairie de Noé, notamment celle concernant la représentation des donateurs.(...)

Je renouvelle donc mes excuses pour ces impairs involontaires et en prends acte moi-même: à 76 ans, l'énergie et le temps m'ont manqué pour contrôler tous ces dires comme il l'aurait fallu. L'essentiel me semble néanmoins que la mention du Monument de Noé complète le livre "SILENCE, ON TUE" rédigé des années avant son édification.

Avec mes salutations à l'Amicale et notamment à MM. LAHARIE, BERODY et ALTHAUSEN, je reste invariablement "l'ancien de Gurs", fidèle au souvenir de mes camarades de souffrance.

Wilhelm GANS "

(N.D.L.R.) - Nous pensons que ces excuses mettent un point final à cette regrettable mais sans doute nécessaire controverse qui a eu au moins le mérite de signaler une partie méconnue de l'histoire du camp de Noé.

AVIS AUX ADHERENTS

Dans quelques jours, les adhérents de l'Amicale recevront, par courrier, leur carte 1992. Nous leur demandons de bien vouloir ne pas tarder à en régler le montant, car, à part quelques rares dons, c'est la seule ressource dont dispose l'Amicale. Et ce bulletin, trimestriel, doit être financé...4 fois par an !!

...et à nos AMIS

qui reçoivent gracieusement notre bulletin, nous leur proposons de se joindre à notre action. Il leur suffit, pour cela, de remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous et de nous l'envoyer, au siège. D'avance, merci et bienvenue !

Nom:

Prénom:

adresse complète:

sollicite mon adhésion à l'AMICALE DU CAMP DE GURS.

Ci-joint la somme de F. (base 50 f.)

par chèque bancaire ou C.C.P.

signature: